

Mercredis aérés

2011- 2012

Le mercredi aéré à la maison de quartier de Champel offre à l'enfant un moment de détente; 35 enfants de *4 à 11 ans, sont accueillis chaque mercredi pour la journée ou la demi-journée.

*nous acceptons les enfants à partir de 4 ans dès l'été précédent la scolarité à partir du moment où ils ont appris la vie collective.

L'équipe d'animation est composée d'un(e) animateur (trice) et de moniteurs (trices) qualifié(e)s qui proposent aux enfants différentes activités créatives et récréatives.

Le matin, les enfants peuvent prendre un petit déjeuner; un repas chaud leur est servi à midi; un goûter vers 16h.

Afin de pouvoir accueillir un maximum de participants et dans l'intérêt de votre enfant, vous avez la possibilité de l'inscrire de manière irrégulière. Chaque trimestre nous vous demanderons de remplir un planning. Ci-joint, vous trouverez celui du premier trimestre à nous retourner avec le bulletin d'inscription.

L'INSCRIPTION DOIT ETRE DEPOSEE AU SECRETERIAT LE

Vendredi 10 juin dès 7h du matin

(Correctement rempli, daté et signé.)

ATTENTION : toutes les inscriptions qui seront arrivées avant cette date ne seront pas prises en compte et vu la forte demande, nous ne pourrons pas garantir une place à tout le monde. La priorité sera donnée aux enfants habitant le quartier ou dont les parents travaillent sur le quartier.

Au cas où mon (mes) enfant(s) est (sont) inscrit(s) aux Mercredis aérés :

Je soussigné(e) déclare inscrire mon (mes) enfant(s), avec son (leur) accord, aux mercredis aérés organisés par la Maison de Quartier de Champel. J'ai rappelé à mon (mes) enfant(s) qu'il(s) devai(en)t respecter les consignes données par le personnel d'encadrement, ainsi que les règles de prudence habituelles.

En cas d'urgence, j'autorise les responsables de la Maison de Quartier à prendre toute mesure nécessaire à la santé de mon enfant, y compris celles préconisées par un médecin. Je m'acquitterai des frais occasionnés pour les soins donnés à mon enfant, y compris les frais de transport.

La Maison de Quartier décline toute responsabilité dans le cas d'une absence non excusée par le répondant légal.

Date et signature des parents ou du représentant légal.

Genève le : _____

Nom de l'enfant : _____

Nom du représentant légal : _____

Prénom du 1^{er} enfant : _____ né(e) le : _____

Prénom du 2^{ème} enfant : _____ né(e) le : _____

Prénom du 3^{ème} enfant : _____ né(e) le : _____

(ne noter que les enfants que vous désirez inscrire au centre aéré)

Adresse : _____

Téléphone privé : _____ e-mail : _____

Tél. prof. mère : _____ tél. prof. père : _____

Portable mère : _____ portable père : _____

La personne à contacter en cas d'urgence : _____

Domicile professionnel : _____

(uniquement pour les personnes qui n'habitent pas le quartier mais travaillent dans le quartier)

Ecole des enfants : _____

Famille monoparentale : OUI NON

J'autorise mon (mes) enfants à participer à une activité qui se déroule sur le territoire français : OUI NON

Assurances : maladie : _____, accidents : _____, RC : _____

Date du dernier rappel tétanos :

1^{er} enf. : _____, 2^{ème} enf. : _____, 3^{ème} enf. : _____

(sans précision de date, l'enfant sera vacciné en cas d'accident)

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie, d'une allergie ou d'un handicap particulier ? OUI NON

Si oui, lesquels et quelles sont les précautions à prendre ? _____

Recommandations et remarques diverses : _____

PRIX DE LA SEMAINE :

	Revenu brut par mois	Prix de la journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
<input type="checkbox"/>	Moins de 2'500.- (1 enf. / 2 ^{ème} enf.)	11.- / 9.-	8.- / 6.-	4.- / 3.-
<input type="checkbox"/>	De 2'500.- à 4'500.- (1enf. / 2 ^{ème} enf.)	14.- / 12.-	10.- / 8.-	5.- / 4.-
<input type="checkbox"/>	De 4'500.- à 7'500.- (1 enf. / 2 ^{ème} enf.)	17.- / 15.-	12.- / 10.-	6.- / 5.-
<input type="checkbox"/>	De 7'500.- à 13'000.- (1 enf. / 2 ^{ème} enf.)	20.- / 17.-	14.- / 12.-	7.- / 6.-
<input type="checkbox"/>	Plus de 13'000.- (1 enf. / 2 ^{ème} enf.)	23.- / 20.-	16.- / 14.-	8.- / 7.-

Veillez joindre votre dernier avis de taxation des impôts à votre bulletin d'inscription.

Aucun enfant ne doit être empêché de participer pour des raisons financières.

Nous nous tenons à votre disposition pour un éventuel arrangement.